

Image not found or type unknown



Demande de remboursement trop perçu

Par **Flo 76000**, le **27/12/2018** à **10:47**

Bonjour . Nous entrons bientôt en 2019 cependant pour cette année à venir la caf me demande de rembourser sur 10 un trop perçu qu'ils ont eux calculés d'après mes déclarations trimestriels d'avril à juillet 2017. Je me demande s'ils sont en droit de réclamer un remboursement aussi tardivement surtout que notre situation à changé depuis 2017